



Négociation Locale

Vers une entente de principe : le temps presse !!!

Où En Sommes-Nous...

Après plus de 40 séances de négociation, les principaux enjeux résultant de la fusion des CSSS et les grandes demandes syndicales pour protéger et améliorer nos conditions de travail sont toujours en litige. En effet, l'employeur se réclame toujours de son sacrosaint droit de gérance pour s'assurer de la **mobilité de son personnel**. Votre centre d'activités pourrait en effet s'étendre sur plusieurs sites et sur les deux territoires nord/sud, même si vous êtes titulaire d'un poste stable.

Votre quotidien pourrait vraiment changer, par exemple : Vous pourriez être appelés à travailler sur votre poste en **changeant de site plusieurs fois par année**. L'Employeur se réclame aussi de créer le plus grand nombre de postes d'équipe volante possible. Avec les quelques **700 postes d'équipe volante** existants, pourquoi vouloir en créer d'avantage, plutôt que d'accéder à nos demandes visant des équipes stables!

Pour le Syndicat, la solution au TSO passe par la stabilité des équipes, par des postes intéressants, stables avec un nombre de jours suffisant dans chaque centre d'activités, et non par une panoplie de postes d'équipe volante toujours vacants. Enfin, pour les **vacances estivales**, la dernière position de l'Employeur prévoit le choix des vacances par quart de travail avec une période s'étalant du **1^{er} juin au 30 septembre**.

En résumé, les trois prochaines semaines seront déterminantes. En effet, rappelons que les lois 10 et 30 prévoient qu'au plus tard le 30 septembre, advenant qu'il n'y ait pas d'entente de principe négociée, un médiateur-arbitre interviendra dans notre dossier pour finaliser la négociation.

**VOTRE APPUI ET VOTRE SUPPORT SONT DONC PLUS QU'ESSENTIEL !!!
PORTEZ FIÈREMENT VOTRE CHANDAIL !!!**

ON A NOTRE QUOTA, ON PASSE À L'ACTION !!!

➤ **RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE LE 24 SEPTEMBRE PROCHAIN !!!**

Grand rassemblement des infirmières, des infirmières auxiliaires et des inhalothérapeutes de Lanaudière lors de la prochaine séance du Conseil d'administration du CISSS de Lanaudière le **24 septembre** prochain au siège social du CISSS LANAUDIÈRE, 260 rue Lavaltrie Sud à Joliette.

- **Départ par autobus à 16h00 du CH Pierre Le Gardeur et 16h15 du CH De Lanaudière ;**
- **Un repas sera fourni;**
- **Retour prévu vers 19h30.**

Réservez votre place avant le 19 septembre 2018

**Nord : communiquant avec Marie-Chantal : 450-759-8222 - poste 2049.
Sud : communiquant avec Sylvie : 450-654-7525 - poste 20113.**

➤ **MANIFESTATIONS SPONTANÉES ROTATIVES ET CIBLÉES À VENIR**

Attention...surveillez les tableaux, les courriels, les communiqués et la page facebook du FIQ-SIL;